

	<b>Ville de Montréal</b> <b>Service des ressources humaines</b> <b>Description d'emploi</b>	<b>Col bleu</b>
---	---	-----------------

<b>Titre</b> Animalier(ière)	<b>Code</b> 602260	<b>Ancien code</b> 014107	<b>Groupe de traitement</b> 13
---------------------------------	-----------------------	------------------------------	-----------------------------------

### NATURE ET CARACTÉRISTIQUES DE LA FONCTION

Travaux comportant la responsabilité et la coordination des activités dans le cadre des programmes de bien-être animal, d'entraînement biomédical et d'enrichissement des collections animales du Biodôme. En fonction des besoins opérationnels, le titulaire peut être appelé à exercer toutes les tâches d'un technicien en soins animaliers.

Le travail s'accomplit sous surveillance générale. L'employé le reçoit sous forme de directives orales ou écrites. Son travail implique la supervision des techniciens en soins animaliers. Un employé de rang supérieur apprécie son travail selon les résultats obtenus.

### PRINCIPALES RESPONSABILITÉS

1. Coordonne les travaux relatifs au bien-être animal incluant notamment l'aménagement d'habitats, l'entraînement biomédical et l'enrichissement des collections animales en concertation avec l'équipe des conservateurs et le vétérinaire.
2. Participe au développement des outils et des protocoles d'entraînement et d'enrichissement des collections et de bien-être animal; s'assure de leur application par les techniciens en soins animaliers.
3. Coordonne la formation des techniciens en soins animaliers en entraînement biomédical et en enrichissement des collections animales.
4. Collabore à l'établissement de programmes facilitant l'acclimatation des animaux à la captivité.
5. Participe aux travaux relatifs aux soins des animaux, au nettoyage des habitats, à la préparation et à la distribution de la nourriture. Effectue la répartition des tâches quotidiennes aux techniciens en soins animaliers.
6. Participe à la coordination des travaux de collecte de spécimens et d'artefact. Au besoin, accompagne les expéditions.
7. Collabore à la préparation du transport des animaux.
8. Coordonne l'accueil et supervise les stagiaires en soins animaliers provenant d'institutions d'enseignement.
9. Collabore aux programmes d'échange d'expertise avec d'autres institutions.
10. Coordonne la participation des techniciens en soins animaliers aux tournages ou autres événements médiatiques.
11. Opère des équipements de levage et de manutention, tels que chariots élévateurs. Conduit les véhicules et les embarcations motorisés nécessaires à l'exécution de sa fonction et s'assure de leur bon état de fonctionnement.

VT  
BO

C. R.  
1 sur 2

## QUALITÉS REQUISES

### Bonnes connaissances

- en zoologie et écologie;
- en comportement et alimentation des animaux;
- des techniques d'entraînement et d'enrichissement des animaux;
- des standards de garde en captivité des animaux;
- des types de registres utilisés pour la compilation des données zoologiques;
- du français parlé et écrit et une connaissance minimale de l'anglais;
- des techniques de collecte en nature des animaux terrestres et aquatiques;
- des techniques de manipulation des animaux.

### Habilités

- à déceler tout changement apparent dans l'état de santé des animaux;
- à manipuler les animaux;
- à faire des tests prescrits;
- à superviser des employés dans l'exécution de leurs travaux;
- à transmettre des connaissances et des techniques de travail à du personnel;
- à préparer et rédiger des rapports clairs et concis;
- à faire preuve d'initiative;
- à faire face aux imprévus;
- à identifier les priorités dans les soins animaliers;
- à travailler en équipe.

## DEGRÉ MINIMUM D'INSTRUCTION ET D'EXPÉRIENCE

### Instruction

Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) en santé animale, en sciences naturelles ou dans un domaine pertinent.

Posséder une licence valide de chauffeur nécessaire à la conduite des véhicules et embarcations motorisés utilisés.

### Expérience

Trois ans d'expérience pertinente à la fonction notamment en matière de bien-être animal, d'entraînement biomédical et d'enrichissement.

ou

toute combinaison de scolarité et d'expérience permettant à l'employé d'accomplir la fonction.

### Vu et approuvé

Pour la Ville	année	mois	jour	Pour le Syndicat
	2016	01	13	

Suzanne Gagné